



---

# communiqué

---

Date **Le 3 avril 1992**

N° 64

Pour publication

## **MM. WILSON ET BEATTY APPUIENT UN ACCROISSEMENT DE LA COOPÉRATION DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, et l'honorable Perrin Beatty, ministre des Communications, ont annoncé aujourd'hui que 14 entreprises canadiennes participeront à la Deuxième Exposition internationale des télécommunications des Amériques et à la séance spéciale du Forum mondial des télécommunications, qui se tiendront au Mexique du 6 au 11 avril 1992.

Dans le cadre de cette initiative commerciale, M. Beatty et le ministre des Communications du Mexique, M. Andrés Caso Lombardo, signeront demain, au Mexique, un protocole d'entente sur les télécommunications. Cet accord établira un nouveau cadre de coopération entre les deux pays dans le domaine des télécommunications.

«Au Mexique et en Amérique latine, il y a un marché prometteur pour la technologie des télécommunications. Cette exposition est la première de huit activités de promotion sectorielle qu'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) entreprendra dans la région en 1992-1993», a déclaré M. Wilson.

AECEC, Communications Canada et 14 des plus importants fournisseurs canadiens de technologie des télécommunications prendront part à cette exposition parrainée par l'Union internationale des télécommunications (UIT). «L'accord que nous signons créera un précédent positif et créateur pour notre collaboration future. Il contribuera également à promouvoir le dialogue et la coopération tant sur le plan bilatéral qu'au sein des tribunes internationales», a affirmé M. Beatty.

Les entreprises canadiennes rencontreront plus de 1 500 délégués d'Amérique latine. «Les Canadiens sont déjà reconnus comme des fournisseurs de matériel et de services de la plus haute qualité dans ce secteur, et les changements de la politique des

télécommunications dans la région devraient leur être très profitables», a ajouté le Ministre.

En 1991, les exportations canadiennes de matériel et de services de télécommunications vers l'Amérique latine ont dépassé les 100 millions de dollars. Les systèmes de communications cellulaires, les produits de commutation de pointe, les réseaux téléphoniques urbains et ruraux ainsi que le matériel et les services de transmission des données ont trouvé des marchés au Mexique, au Costa Rica, en Colombie, au Brésil, au Pérou, au Chili et en Bolivie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874

ou avec :

M. Gérard Desroches  
Communications Canada  
Ottawa (Ontario)  
(613) 990-4827

ou avec :

M<sup>me</sup> Marie-Christine Dufour  
Bureau du ministre des Communications  
Ottawa (Ontario)  
(613) 990-6886

**Deuxième Exposition internationale des télécommunications  
des Amériques  
et séance spéciale du Forum mondial des télécommunications  
Acapulco (Mexico) - 6 au 11 avril 1992**

**Liste des participants**

EDA Instruments Inc.  
Toronto (Ontario)

SR Telecom Inc.  
Saint-Laurent (Québec)

Telesat Mobile Inc.  
Ottawa (Ontario)

Harris-Farinon Canada  
Montréal (Québec)

MITEL Public Switching  
Kanata (Ontario)

Nexcom Systems  
Thornhill (Ontario)

Eastern Independent  
Brockville (Ontario)

Skywave Electronics  
Kanata (Ontario)

Gandalf Infotron  
Nepean (Ontario)

Glenayre Electronics  
Vancouver (Colombie-Britannique)

TEO Technologies Inc.  
Richmond Hill (Ontario)

GN Navatel  
Markham (Ontario)

Ministère des Communications  
Ottawa (Ontario)

## Protocole d'entente entre le Canada et le Mexique relativement à la coopération en télécommunications

Pendant la huitième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique, qui s'est tenue à Mexico les 25 et 26 novembre 1991, l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État du Canada aux Affaires extérieures, et M. Fernando Solana, ministre des Affaires étrangères du Mexique, ont signé une lettre d'entente relativement à la coopération future en télécommunications.

Le protocole d'entente, que l'honorable Perrin Beatty, ministre des Communications du Canada, signera au Mexique le 4 avril 1992, établira un nouveau cadre pour la coopération entre le Canada et le Mexique dans le domaine des télécommunications. L'entente est conclue entre Communications Canada et le secrétariat d'État du Mexique aux Communications et aux Transports.

Le protocole d'entente jettera les bases des discussions dont les objectifs seront les suivants : améliorer la compréhension des besoins techniques et accroître la coopération technique; intensifier la coopération en recherche et développement; obtenir un appui dans les instances multilatérales telles que l'Union internationale des télécommunications (UIT), INTELSAT et INMARSAT; mettre au point et améliorer la technologie des satellites utilisés pour les télécommunications entre les deux pays; coordonner l'utilisation des fréquences, par exemple en réglementant et en gérant l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique (la compétence du Canada dans ce domaine est principalement le fruit du défi consistant à réglementer et à gérer le spectre des fréquences radioélectriques le long de la frontière canado-américaine et au nord de celle-ci); discuter de l'échange de spécialistes; partager les expériences touchant les questions de réglementation et de politiques. Les autres avantages comprennent notamment l'accès aux décideurs-clés, qui est un facteur essentiel à la promotion des intérêts commerciaux du Canada sur le marché des télécommunications au Mexique.

Le protocole d'entente a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par l'industrie canadienne des télécommunications. Il présente, pour les deux pays, une occasion d'intensifier l'intérêt commun qu'ils portent aux télécommunications. L'envergure du marché mexicain offre à l'industrie canadienne des possibilités considérables de participer à la modernisation du secteur des télécommunications du Mexique. Par exemple, il existe actuellement huit téléphones pour cent personnes au Mexique. Le Mexique vise à ce que 30 % des gens aient des téléphones d'ici l'an 2000. La technologie canadienne contribuera à la réalisation de cet objectif. En 1991, les exportations canadiennes de matériel et de services de télécommunications vers l'Amérique latine ont dépassé les 100 millions de dollars.